

RCS : MEAUX
Code greffe : 7701

Documents comptables

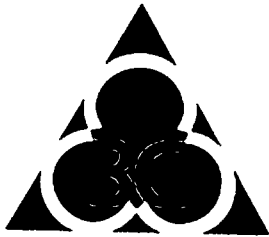
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 01183
Numéro SIREN : 439 905 837
Nom ou dénomination : CELESTE

Ce dépôt a été enregistré le 26/08/2019 sous le numéro de dépôt 9032



AUDIT

37 bis, rue du Général Leclerc
92442 Issy-les-Moulineaux Cedex
Tél. : 01 40 93 07 97
Fax : 01 40 93 00 25
www.groupe3c.com

CELESTE

Société par actions simplifiée
Au capital de 6.165.324 €
RCS MEAUX B 439 905 837

Siège social :

20 rue Albert Einstein
Cité Descartes
77420 CHAMPS SUR MARNE

1959032

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2018

CELESTE

Société par actions simplifiée
Au capital de 6.165.324 €
RCS MEAUX B 439 905 837

Siège social :
20 rue Albert Einstein
Cité Descartes
77420 CHAMPS SUR MARNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'associée unique,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale du 24 avril 2014, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CELESTE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associée sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Issy les Moulineaux,
le 12 juin 2019.

Le Commissaire aux Comptes



3C AUDIT
Société de Commissaire aux Comptes
Compagnie Régionale de Versailles
Représentée par Frédéric PRAT

CELESTE

Société Par Actions Simplifiée au capital de 6 241 300.00 €

Siège social : 20 rue Albert Einstein

77420 CHAMPS SUR MARNE

439 905 837 RCS MEAUX

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE DU 28 JUIN 2019

DEUXIÈME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018, s'élevant à 3 164 560.24 €, de la manière suivante :

- Un résultat de	3 164 560.24 €
- Une somme de	158 228.01 €
représentant au moins 5 % du bénéfice, au compte de "réserve légale",	
- Une somme de	2500 000.00 €
à la distribution de dividende	
- et le solde, soit	506 332.23 €
au compte "Autres réserves"	

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende d'environ 1.60 €.



Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 30 septembre 2019, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux et forfaitaires ou des acomptes non libératoires d'impôts sur le revenu.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

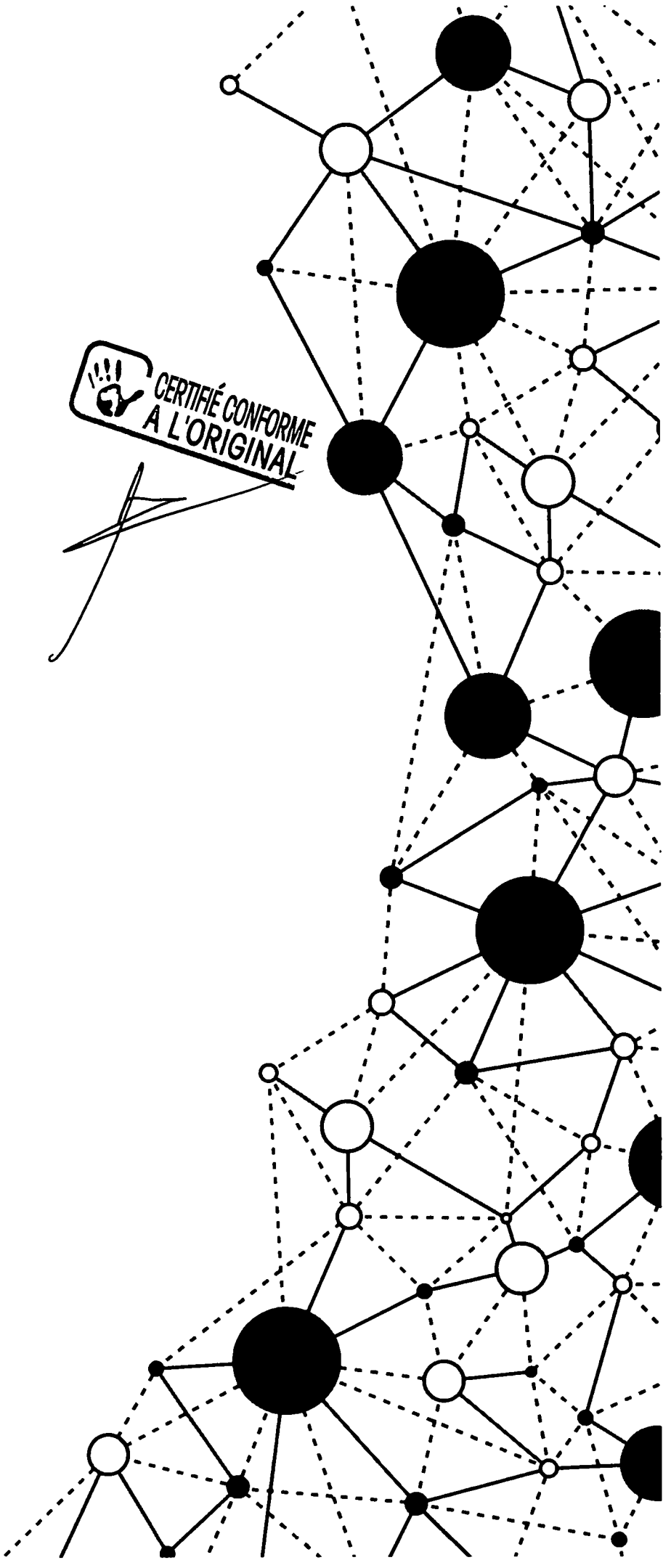
Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous prenons acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice : 31/12/2017 (AG 12 04 2018)

Dividende global distribué : 6 000 000.00 €

Comptes annuels



CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL



SAS CELESTE

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture : 31/12/2018

Table des matières

1	Faits caractéristiques de l'exercice	2
1.1	Événements principaux	2
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	2
2	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	3
2.1	Actif immobilisé	3
2.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	4
2.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	5
2.1.3	Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé.	6
2.1.4	Informations relatives aux filiales et participations	7
2.2	Actif circulant	8
2.2.1	Actif circulant / dépréciations	8
2.2.2	Charges constatées d'avance	8
2.3	Capitaux propres	9
2.3.1	Capital social	9
2.3.2	Variation des capitaux propres	9
2.4	Passifs et provisions	10
2.4.1	Provisions	10
2.4.2	Précisions sur d'autres dettes	10
2.5	État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	11
2.6	Compte de résultat	13
2.6.1	Ventilation du chiffre d'affaires	13
2.6.2	Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits	13
3	Informations relatives à la fiscalité	14
3.1	Impôt sur les bénéfices	14
3.1.1	Ventilation	14
3.1.2	Autres informations spécifiques	14
3.1.3	Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)	15
4	Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées	16
4.1	Créances et dettes avec les entreprises liées	16
4.2	Charges et produits d'exploitation avec les entreprises liées	16
5	Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan	17
5.1	Engagements financiers donnés et reçus	17
5.2	Engagements pris en matière de crédit-bail	18
6	Informations relatives à l'effectif	19

1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Événements principaux

Dans le courant de l'exercice, une structuration financière de haut de bilan a été réalisée. Celle-ci a permis de pérenniser les ressources de financement, d'assurer et de poursuivre le développement de l'activité.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03.

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés

2.1 État de l'actif immobilisé (brut)

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporelles	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I	97 317	402 672	-	499 989
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	1 152 579	321 933	-	1 474 512
Corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencés et am. des constructions	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	743 350	86 187	-	829 537
	Installations générales, agencements, aménagements divers	12 466 206	6 465 163	-	18 931 369
	Matériel de transport	304	-	-	304
	Matériel de bureau et mobilier informatique	1 774 209	2 031 891	-	3 806 100
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	1 144 063	884 803	1 144 063	884 803
	Avances et acomptes	-	-	-	-
	TOTAL III	16 128 133	9 468 044	1 144 063	24 452 113
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	2 490 128	2 546 403	1 690 000	3 346 531
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts et autres immobilisations financières	556 689	17 249	35 500	538 438
	TOTAL IV	3 046 817	2 563 652	1 725 500	3 884 969
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	20 424 846	12 756 300	2 869 563	30 311 582

CELESTE

N° SIRET : 43990583700035

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Actif		Exercice au 31/12/2018			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31/12/2017	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement	90 942	90 942		
		Frais de développement	409 046	9 221	399 824	1 062
		Concessions, brevets et droits similaires	1 189 442	563 106	626 335	774 177
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours	285 069		285 069	
		Avances et acomptes				
		TOTAL	1 974 500	663 270	1 311 229	775 239
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst. techniques, mat. out. industriels	829 536	164 029	665 507	632 477
		Autres immobilisations corporelles	22 737 773	5 587 266	17 150 507	10 458 880
		Immobilisations en cours	884 802		884 802	1 144 063
		Avances et acomptes				
		TOTAL	24 452 112	5 751 295	18 700 817	12 235 421
Immobilisations financières	Participations évaluées par équivalence					
	Autres participations	570 000		570 000	570 000	
	Créances rattachées à des participations	2 776 531		2 776 531	1 920 127	
	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	538 437		538 437	556 689	
	TOTAL	3 884 969		3 884 969	3 046 816	
Total de l'actif immobilisé		30 311 582	6 414 565	23 897 016	16 057 477	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		TOTAL				
		Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances	Clients et comptes rattachés	4 418 498	361 080	4 057 417	746 072
		Autres créances	937 523		937 523	1 236 231
		Capital souscrit et appelé, non versé				
	TOTAL	5 356 022	361 080	4 994 941	1 982 303	
Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	27 717		27 717	27 717	
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	1 399 511		1 399 511	1 944 895	
	TOTAL	1 427 228		1 427 228	1 972 612	
Charges constatées d'avance		1 172 313		1 172 313	1 196 269	
Total de l'actif circulant		7 955 563	361 080	7 594 482	5 151 185	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF		38 267 145	6 775 646	31 491 499	21 208 663	
Renvois :						
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières						
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)				339 719	890 030	
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients	

CELESTE

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Passif		Au 31/12/2018	Exercice précédent	
Capitaux propres	Capital (dont versé : 6 165 324)	6 165 324	169 764	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	804 729	2 478 212	
	Ecart de réévaluation			
	Ecart d'équivalence			
	Réserves			
	Réserve légale	136 444	16 976	
	Réserves statutaires			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves			
	Report à nouveau	2 263 894	5 178 908	
	Résultats antérieurs en instance d'affectation			
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	3 164 560	2 383 363		
Situation nette avant répartition	12 534 952	10 227 223		
Subvention d'investissement				
Provisions réglementées				
	Total	12 534 952	10 227 223	
Aut. fonds propres	Titres participatifs			
	Avances conditionnées			
	Total			
Provisions	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
	Total			
Dettes	Emprunts et dettes assimilées			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	9 233 938	6 711 605	
	Emprunts et dettes financières divers (3)	865 537	456 757	
		Total	10 099 476	7 168 363
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 676 748	2 825 552	
	Dettes fiscales et sociales	2 033 542	891 686	
	Autres dettes	2 274		
Instruments de trésorerie				
	Total	8 712 566	3 717 238	
Produits constatés d'avance	144 503	95 837		
	Total des dettes et des produits constatés d'avance	18 956 546	10 981 439	
Écart de conversion passif				
	TOTAL DU PASSIF	31 491 499	21 208 663	
	Crédit-bail immobilier			
	Crédit-bail mobilier	2 083 275	1 981 901	
	Effets portés à l'escompte et non échus			
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	8 125 326	5 742 457	
	à moins d'un an	10 831 220	5 238 981	
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) dont emprunts participatifs				

CELESTE

Périodes 01/01/2017 31/12/2017 Durées 12 mois
01/01/2018 31/12/2018 12 mois

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

		France	Exportation	Total	Exercice précédent
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises	959 626		959 626	441 139
	Production vendue : - Biens				
	- Services	22 070 104		22 070 104	17 958 617
	Chiffre d'affaires net	23 029 730		23 029 730	18 399 757
	Production stockée			775 935	
	production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				170 647
	Subventions d'exploitation			20 442	58 730
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			45 687	30 485
	Autres produits				
	Total			23 871 795	18 659 620
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats			4 742	-15 722
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achats		67	67	47
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			12 888 146	11 005 818
	Impôts, taxes et versements assimilés			332 318	309 464
	Salaires et traitements			2 395 221	1 838 725
	Charges sociales			1 108 748	866 851
	Dotations - sur immobilisations amortissements			2 047 197	1 272 713
	d'exploitation - sur actif circulant provisions			108 921	96 742
- pour risques et charges					
Autres charges			4 284	39 751	
	Total			18 889 648	15 414 391
	Résultat d'exploitation	A		4 982 147	3 245 228
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée		B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			41 298	45 007
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			41 298	45 007
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)			105 977	122 860
	Différences négatives de change			1 608	78
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			107 586	122 938
	Résultat financier	D		-66 288	-77 931
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)		E	4 915 858	3 167 297

CELESTE

Périodes 01/01/2017 31/12/2017 Durées 12 mois
01/01/2018 31/12/2018 12 mois

* Mission de Présentation-voir le rapport de l'Expert Comptable

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	108 957	69 921
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	510 882	490 626
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total	619 840	560 548
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	129 204	74 663
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	510 882	490 651
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total	640 087	565 314
Résultat exceptionnel		F	
		-20 247	-4 766
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	
		1 731 051	779 168
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		3 164 560	2 383 363
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs	37 002	23 977
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		20 482
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier	1 070 769	1 268 750
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

2.1 Amortissements de l'actif immobilisé

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement - TOTAL I	96 255	3 909	-	100 164	
Autres immobilisations incorporelles - TOTAL II	373 402	131 705	-	505 107	
Terrains	-	-	-	-	
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	
	Sur sol d'autrui	-	-	-	
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	110 872	53 157	-	164 029	
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	2 277 210	1 322 240	-	3 599 450
	Matériel de transport	304	-	-	304
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 504 325	483 187	-	1 987 512
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL III	6 392 711	1 858 584		8 251 295	
TOTAL GÉNÉRAL (I-III+III)	4 367 363	2 047 198		6 414 561	

2.1.2.1 Durées d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Installations à caractère spécifique	Linéaire	10 à 20 ans
Matériel et outillage	Linéaire	5 ans
Installations générales	Linéaire	5 à 20 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 an
Matériel de bureau & informatique	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

2.1 Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé.

2.1.3.1 Frais d'établissement et frais de développement

Les frais d'établissement (90 942 €) correspondent à des frais d'augmentation de capital du 23 août 2012 (frais de conseils) totalement amortis au 31/12/2018, et les frais de développement correspondent à des frais de recherche et développement pour 409 046 € dont 402 672 € activés sur l'exercice. Ils sont amortis sur 5 ans.

2.1 Informations relatives aux filiales et participations

A. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations

Filiales (+ de 50 % capital détenu).	Capital	Quote-part %	Valeurs comptables des titres détenus		CA Hors taxes	Prêts/avances non remboursés
	Rés. et report avant affect.	Dividendes	Brute	Nette	Résultats	Cautions
MARILYN SAS 20 av. Albert Einstein 77420 Champs-sur-Marne	560 000 -274 291	100%	560 000	560 000	1 318 829 116 694	758 710
	Observation :					
CELESTE FIBRE SAS 20 av. Albert Einstein 77420 Champs-sur-Marne	10 000 150 397	100%	10 000	10 000	5 276 569 1 295 780	1 974 351
	Observation :					

2.2 Actif circulant

2.2 Actif circulant / dépréciations

2.2.1.1 Tableau des dépréciations de l'actif

Rubriques (a)	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice (c)
Stocks	-	-	-	-
Créances	272 602	108 922	20 443	361 081
Autres	-	-	-	-
TOTAL	272 602	108 922	20 443	361 081

La dotation de l'exercice concerne les provisions pour dépréciation sur créances douteuses.

2.2 Charges constatées d'avance

2.2.2.1 Charges constatées d'avance

Nature	Montants		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Achats de prestations de services (FAS)	841 250		
CCA diverses	331 063		
TOTAL	1 0172 313		

2.3 Capitaux propres

2.3 Capital social

Les mouvements de l'exercice sont décrits ci-après :	Nombre d'actions	Valeur en capital
Position début de l'exercice	42 441	169 764
Mouvements :		
• Réduction de capital	-1 110	-4 440
• Augmentation de capital	1 500 000	6 000 000
Position fin de l'exercice	1 541 331	6 135 324

Au 31/12/2018, le capital social est composé de 1 541 331 actions ordinaires de 4 € de valeur nominale chacune, de même catégorie, libérées intégralement.

2.3 Variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	169 764	6 000 000	4 440	6 165 324
Réserves, primes et écarts	2 495 188	119 468	1 673 483	941 174
Report à nouveau	5 178 908	2 263 895	5 178 908	2 263 895
Résultat	2 383 363	3 164 560	2 383 363	3 164 560
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	10 227 224	11 547 923	9 240 194	12 534 953

2.4 Passifs et provisions

2.4 Provisions

Rubriques (a)	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice (C)
Provisions réglementées	-	-	-	-
Provisions pour risques	-	-	-	-
Provisions pour charges	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-

Aucune provision constatée sur l'exercice.

2.4.1.1 Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
Indemnités de départ en retraite	-	120 661	120 661
Engagements de pension à d'anciens dirigeants	-	-	-
Prise en charge des cotisations mutuelle santé pour des salariés partis en retraite	-	-	-

Notre entité ne provisionne pas ses engagements en matière de retraite.

2.4 Précisions sur d'autres dettes

2.4.2.1 Produits constatés d'avance

Libellé	Date période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Prestations de services IRU	2014	2024	80 325		
PCA Diverses exploit.	2018	2019	64 179		

2.5 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		2 776 531	-	2 776 531	
	Prêts		-	-	-	
	Autres immobilisations financières		538 438	-	538 438	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		452 904	452 904	-	
	Autres créances clients		3 965 595	3 965 595	-	
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie*	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée*	-	-	-	
	Personnel et comptes rattachés		2 966	2 966	-	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-	
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		-	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée		792 305	792 305	-
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		-	-	-
		Divers		-	-	-
	Groupe et associés		4 803	-	4 803	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		137 449	137 449	-	
Charges constatées d'avance		1 172 313	837 397	334 916		
TOTAL		9 843 305	6 188 617	3 654 688		

Prêts Accordés en cours d'exercice	-
Remboursements obtenus en cours d'exercice	-

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	2 747	2 747	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	9 231 191	2 023 687	2 023 687	155 423
Emprunts et dettes financières divers		302 417	11 950	290 467	-
Fournisseurs et comptes rattachés		6 676 749	6 676 749	-	-
Personnel et comptes rattachés		164 339	164 339	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		212 499	212 499	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	629 259	629 259	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	892 693	892 693	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et assimilés	134 752	134 752	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-	-
Groupe et associés		563 121	7 383	-	555 738
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		2 275	2 275	-	-
Dettes représentative de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		144 504	72 887	34 834	36 783
TOTAL		18 956 547	10 831 220	7 377 382	747 944

Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 932 094
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 410 087
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physique à la clôture	-

2.6 Compte de résultat

2.6 Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	959 626	-	959 626
Production vendues :	-	-	-
- Biens			
- Services	22 070 104	-	22 070 104
Chiffre d'affaires net	23 029 731	-	23 029 731

2.6 Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits

Honoraires des commissaires aux comptes

	CAC 1
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	9 700
Au titre d'autres prestations	
Honoraires totaux	9 700

3 Informations relatives à la fiscalité

3.1 Impôt sur les bénéfices

3.1 Ventilation

		Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts		4 915 859	-20 247
Impôt au taux de :	-	1 731 051	-
Impôt sur PVLT		-	-
Résultat après impôts			

Méthode employée :

Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.

3.1 Autres informations spécifiques

— Société intégrée fiscalement

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale des groupes de sociétés prévu aux articles 223 A à 223 U du Code Général des Impôts.

Le périmètre d'intégration fiscale comprend pour l'exercice 2018 :

- Société Mère intégrante : SAS CELESTE
- Société filiale intégrée : SAS MARILYN
- Société filiale intégrée : SAS CELESTE FIBRE

La charge d'impôt est supportée en totalité par la société Mère.

Les économies d'impôts réalisées par le groupe sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat.

— Crédits d'impôts

Au titre des dépenses de recherche et de développement engagées, la société CELESTE bénéficie au titre de l'année 2018 d'un crédit d'impôt en faveur de la recherche de 130 384 € et de 78 303 € au titre de l'innovation ainsi que d'un crédit d'impôt mécénat de 2 022 € et d'un crédit d'impôt apprentissage de 1 200 €.

3.1 Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi) comptabilisé dans les comptes de notre entité à la clôture de l'exercice s'élève à 61 194 €.

Au compte de résultat, notre entité a retenu la comptabilisation du CICE en diminution des charges de personnel (charges sociales).

Au bilan, il a été imputé en Autres créances.

Ce « produit » correspond au crédit d'impôt qui va être à l'occasion de la déclaration du solde de l'impôt société.

Il traduit le droit au CICE acquis par notre entité relatif aux rémunérations éligibles comptabilisées dans l'exercice

Le CICE a permis notamment de participer partiellement au financement de notre fonds de roulement.

4 Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées

4.1 Créances et dettes avec les entreprises liées

	2018 En Euros	2017 En Euros
Créances rattachées à des participations	2 776 531	2 776 531
Clients et comptes rattachés	123 239	42 282
Autres créances - Compte courant	4 803	-261 997
TOTAL	2 904 573	2 556 816

	2018 En Euros	2017 En Euros
Fournisseurs et comptes rattachés	4 802 418	4 797 529
Autres dettes - Compte courant	563 121	296 321
TOTAL	5 365 539	5 093 850

4.2 Charges et produits d'exploitation avec les entreprises liées

	2018 En Euros	2017 En Euros
Principales Charges avec les entreprises liées		
Achats de prestations de services	2 306 974	1 555 704
Locations immobilières et charges locatives	671 435	681 669
Honoraires	875 440	766 461
TOTAL	3 853 849	3 003 834

	2018 En Euros	2017 En Euros
Produits avec les entreprises liées		
Chiffre d'affaires HT	503 737	612 878
TOTAL	503 737	612 878

5 Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

5.1 Engagements financiers donnés et reçus

La société CELESTE MANAGEMENT s'est portée caution solidaire de l'emprunt de 826 K€ souscrit en 2012 auprès de la HSBC à hauteur de 60% de l'encours du crédit. BPI a garanti 20% de l'emprunt et la Région Ile-de-France 20%.

Le prêt souscrit le 2 octobre 2014 pour 1 000 K€ auprès de BPI France bénéficie d'une garantie au titre du Fonds National de garantie pour les prêts de renforcement de Haut de Bilan à hauteur de 60% de l'encours du crédit.

La société CELESTE MANAGEMENT s'est portée caution solidaire de l'emprunt de 1 000 K€ souscrit en 2015 auprès de BNP PARIBAS à hauteur de 30% du crédit.

La société CELESTE MANAGEMENT s'est portée caution solidaire de l'emprunt de 1000 k€ souscrit en 2016 auprès de le BNP PARIBAS à hauteur de 30 % du crédit.

Assurance Homme clé : Le contrat de prêt signé le 29 juillet auprès de la BPI pour 1 150 K€ a imposé la souscription de contrats d'assurance Homme-Clé sur les dirigeants associés de la société à hauteur de 575 K€ chacun.

Assurance Groupe Décès-Invalidité : Le contrat de prêt signé le 2 octobre 2014 auprès de BPI France pour 1 000 K€ a imposé la souscription préalable de contrats d'assurance Groupe Décès-Invalidité sur les dirigeants associés de la société à hauteur de 500 K€ chacun.

1.1. Les engagements de retraites et avantages assimilés

Notre entité ne provisionne pas son engagement suivant dont les principales caractéristiques et hypothèses retenues pour leur estimation à la date de clôture sont précisées ci-après.

Le régime correspondant est un régime d'indemnités de départ en retraite qui résulte de la convention collective nationale des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils du 15 décembre 1987.

Le montant notre engagement total correspondant s'élève respectivement à 120 K€ au 31/12/2018.

Cet engagement est estimé selon la Recommandation CNC n°2003-R.01/selon la Recommandation ANC 2013-02.

Les principales hypothèses sont les suivantes à la date de clôture :

- Age de départ à la retraite standard : LFSS 2012 (Loi N°2011-1906 du 21 décembre 2011)

- Taux d'actualisation : 1,42%
- Taux d'augmentation annuel des salaires : 0%
- Concernant l'appréciation de la probabilité d'être présent dans l'entité à l'âge de départ en retraite, notre entité utilise,
 - Les Statistiques publiées par la DARES pour le secteur d'activité le plus proche.
 Pour la prise en compte de la probabilité de turnover,
 - Les Statistiques publiées par la DARES pour le secteur d'activité le plus proche.
 Pour la prise en compte du risque de mortalité,
 - Le pourcentage de survie résulte des tables de mortalité officielles de l'Insee distinctes hommes/femmes.
- Le % moyen de cotisations/contribution sociales « patronales » probable retenu à payer sur ces indemnités est 45%.

5.2 Engagements pris en matière de crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine				5 083 533	5 083 533
Redevances restant à payer :					
— A 1 an au plus	-	-	-	889 044	889 044
— A plus d'1 an et 5 ans au plus	-	-	-	1 177 064	1 177 064
— A plus de 5 ans	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	2 066 108	2 066 108
Montant pris en charge dans l'exercice				1 070 770	1 070 770

LEASE-BACK :

Au cours de l'exercice, une partie des investissements corporelles (matériel informatique CELESTE, matériel informatique utilisé par les clients, matériel optique, investissements fibre optique) a d'abord été financé par la société CELESTE puis cédé à un organisme de location / crédit-bail, opération dite de « lease-back ».

Depuis 2015, ces opérations sont comptabilisées en mouvements exceptionnels.

Ces opérations de refinancement ont eu un impact quasi nul sur les comptes 2018 (valeur comptable de 510 882 K€ contre un produit de cession de 510 882 €).

6 Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié de l'entité se décompose ainsi, par catégorie.

	<i>Personnel salarié</i>
Cadres	29
Agents de maîtrise et Techniciens	22
Employés	3
TOTAL	54